



Mesures
Canada

Measurement
Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

An Agency of
Industry Canada

Puis-je compter sur mon compteur?



La mesure juste
pour tous



Fair Measure
For All

Canada 

Mon compteur est approuvé par Mesures Canada

En général, personne ne met en doute la fiabilité de son compteur d'électricité ou de gaz. Et c'est normal, car l'appareil est assez complexe et son fonctionnement semble à toute épreuve.

Si votre compteur fonctionne bien, c'est non seulement grâce à sa qualité de fabrication, mais



aussi à la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Cette dernière établit des normes de précision strictes auxquelles doivent répondre les appareils de mesure de la consommation d'électricité ou de gaz.

- **Quel organisme est chargé de l'application de ces normes?**
Mesures Canada.
- **Quel organisme est chargé de vérifier l'exactitude des compteurs d'électricité ou de gaz?**
Mesures Canada ou les organismes accrédités.

Par exemple, avant qu'un service public puisse utiliser un nouveau type de compteur pour vous facturer, le fabricant doit fournir un prototype de l'appareil au Ministère. Mesures Canada n'approuve que les appareils qui réussissent les épreuves de rendement, de fiabilité et de précision.

Mon compteur est vérifié régulièrement

En plus d'être approuvés à partir d'un prototype, les compteurs servant à la facturation font l'objet d'une vérification avant d'être scellés. Et tant qu'ils

sont utilisés, les compteurs sont régulièrement vérifiés par Mesures Canada ou les organismes accrédités qui s'assurent de leur précision.

Que dois-je faire en cas de doute?

Naturellement, il peut toujours y avoir des erreurs; peut-être trouverez-vous que votre facture d'électricité ou de gaz ne reflète pas fidèlement votre consommation.

Si tel est le cas, voici la marche à suivre :

1. Prenez le temps de réfléchir. Vous consommez peut-être plus d'énergie que vous ne le croyez. Y a-t-il eu une vague de chaleur ou de froid pendant la période de facturation? Avez-vous ajouté un nouvel appareil électroménager ou beaucoup utilisé un de vos appareils — réfrigérateur, congélateur, chauffe-eau ou climatiseur?

Il se peut que votre fournisseur ait surévalué votre consommation d'électricité ou de gaz parce qu'il n'a pas pu faire le relevé de votre compteur.

Vérifiez s'il n'y a pas eu récemment une hausse de tarifs qui expliquerait la majoration de votre facture.

En fait, il est rare qu'un compteur soit défectueux. Si vous n'êtes pas convaincu, passez au point 2.

2. Communiquez avec votre fournisseur et demandez une vérification. Si vous n'êtes pas satisfait du résultat de la vérification et que vous êtes persuadé que votre compteur est défectueux, passez au point 3.
3. Communiquez avec le bureau de Mesures Canada le plus proche et demandez une

vérification de votre compteur. En même temps, pour éviter les mauvaises surprises, demandez à votre fournisseur s'il y a des frais de service quand il enlève un compteur pour vérification.

Que faire si je déménage?

Communiquez avec votre fournisseur d'électricité ou de gaz et transmettez-lui le relevé de votre compteur. De cette façon, votre facture s'appuiera sur votre consommation réelle et non sur une estimation.

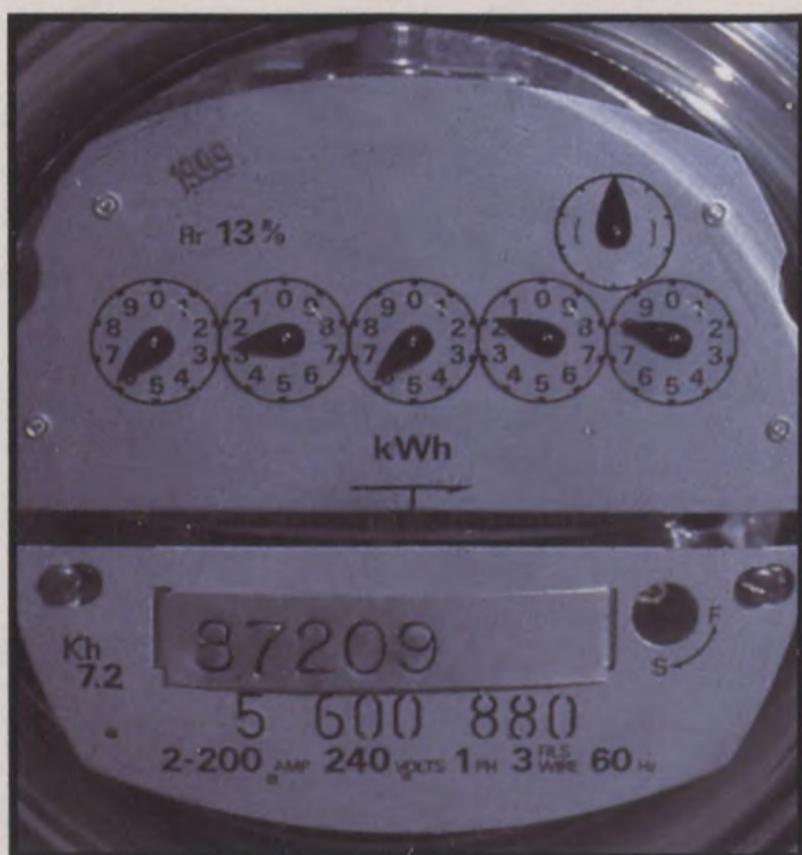
Voici comment faire le relevé de votre compteur :

- **Compteurs analogiques**

Prenez lecture de votre compteur, de gauche à droite, en indiquant le chiffre le moins élevé où l'aiguille se trouve. Le relevé du compteur ci-dessous est 62618.

- **Compteurs numériques**

Relevez simplement le chiffre affiché par le compteur.



Comment nous joindre

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de Mesures Canada le plus proche. Vous trouverez les coordonnées dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique, sous Industrie Canada dans la section du gouvernement du Canada.

Vous pouvez également visiter le site Web de Mesures Canada (<http://mc.ic.gc.ca>).

INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



220475

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Industrie Canada) 2000
N° de catalogue C2-473/2000
ISBN 0-662-64731-9
52994B



Contient 10 p. 100
de matières
après-utilisation

Mesures Canada utilise les photographies figurant dans cette brochure uniquement aux fins d'illustration et ne prétend pas endosser les produits y apparaissant.